

Questions orales

soient réglés, le ministre peut-il maintenant annoncer sa décision à la Chambre?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, j'ai répondu au procureur général en lui signalant que son ultimatum, si j'ose l'appeler ainsi, était tout à fait incompatible avec la demande du principal conseiller de la province en matière d'énergie, soit le président de la Commission de l'énergie de la C.-B. Celui-ci avait recommandé qu'une réunion ait lieu et l'Office national de l'énergie m'a fait savoir que les représentants de la commission de la West Coast Transmission et des services du gaz de l'Alberta s'étaient réunis ce matin afin de discuter de la possibilité de s'approvisionner en gaz dans le nord de l'Alberta. Pour ce qui est de la possibilité d'en obtenir du sud de l'Alberta, la West Coast Transmission, de concert avec la PGT et l'APCO, est en train de rédiger une demande destinée à l'Office national de l'énergie concernant la transmission de gaz provenant du sud de l'Alberta et présentera une demande semblable à la Federal Power Commission. Une fois qu'il aura reçu cette demande, l'Office y répondra le plus rapidement possible.

M. Oberle: Le ministre a-t-il renoncé à réduire de 62 p. 100 les exportations de gaz naturel de la Colombie-Britannique aux États-Unis et a-t-il décidé qui paierait, advenant que des réserves de l'Alberta seraient réacheminées au profit des consommateurs de la Colombie-Britannique?

● (1430)

M. Macdonald (Rosedale): Monsieur l'Orateur, nous nous occupons ici d'un permis émis par l'Office national de l'énergie. Donc il faudra d'abord que cet Office entende les témoignages et prenne une décision. Je pense pouvoir dire au député qu'on n'a pas écarté la possibilité de réduire les exportations de gaz naturel, mais je ne voudrais pas m'aventurer plus loin avant d'avoir discuté de la question demain avec le conseiller en matière d'énergie du président.

M. Oberle: Monsieur l'Orateur, j'ai une autre question supplémentaire à poser. Étant donné la divergence d'opinion de ces deux organismes investis d'un pouvoir de réglementation, le ministre consent-il à ménager une rencontre avec ses homologues de Colombie-Britannique et d'Alberta dans le but d'éviter cette crise très grave?

M. Macdonald (Rosedale): Monsieur l'Orateur, il ne semble pas du tout y avoir divergence d'opinion. La Commission de l'énergie de Colombie-Britannique a le même point de vue que l'Office national de l'énergie.

LE COÛT PROBABLE EN C.-B. DU GAZ NATUREL EN
PROVENANCE DE L'ALBERTA

M. Frank Howard (Skeena): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser au ministre de l'Énergie, des Mines et des

[M. Oberle.]

Ressources une question supplémentaire semblable à celle qui lui a été posée à ce sujet la semaine dernière. Est-il en mesure de dire quel sera pour les consommateurs de Colombie-Britannique le coût de ce gaz qu'empruntera un nouveau trajet? Ne sera-t-il pas plus élevé qu'il ne l'est déjà?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, c'est de toute évidence une question qui figurera dans la demande faite à l'Office de l'énergie. Je serai alors mieux en mesure de renseigner la Chambre à ce sujet.

ESSENCE ET MAZOUT DE CHAUFFAGE—LA HAUSSE DES
PRIX

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, j'ai une ou deux questions à poser au même ministre. Vendredi dernier, après avoir rencontré les représentants de l'industrie pétrolière, il a annoncé, selon la presse, que le gouvernement autoriserait sans doute une augmentation du prix de l'essence et de l'huile de chauffage domestique au Québec et dans les provinces de l'Atlantique et qu'il pourrait envisager des augmentations semblables à l'ouest de la vallée de l'Outaouais maintenant approvisionné en pétrole par des sources canadiennes. Puis-je demander au ministre s'il a pris une telle décision et dans l'affirmative à combien se montera cette augmentation?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Non, monsieur l'Orateur. Aucune décision semblable n'a encore été prise.

M. Lewis: Étant donné les bénéfices considérables et constants de ces grandes compagnies multinationales et le fait, surtout, qu'elles vendent le pétrole de la source aux raffineries, à des prix établis par elles-mêmes, le ministre nous dirait-il s'il croit qu'une hausse du prix à la consommation est justifiable dans les circonstances?

M. Macdonald (Rosedale): C'est la décision qu'il s'agit de prendre.

M. Lewis: Le ministre peut-il nous dire primo, quand la décision sera prise, secundo, de quels éléments le ministre et le gouvernement tiennent compte quant à la demande d'une hausse des prix?

M. Macdonald (Rosedale): Monsieur l'Orateur, la décision sera peut-être prise cette semaine. Je pense que le prix du pétrole brut importé au Canada constituera l'élément le plus délicat. Le député se souvient sans doute que le Venezuela a haussé sa taxe sur le pétrole brut et qu'en outre, le prix du pétrole brut en provenance des États arabes a augmenté de 70 p. 100. Il faudra par conséquent tenir compte surtout du prix du pétrole au débarquement dans l'Est du Canada. Un autre facteur entre en jeu, soit les répercussions sur le marché canadien une fois les restrictions levées, et il s'agira de savoir s'il faudra recourir à des augmentations progressives pour répondre à ces hausses.